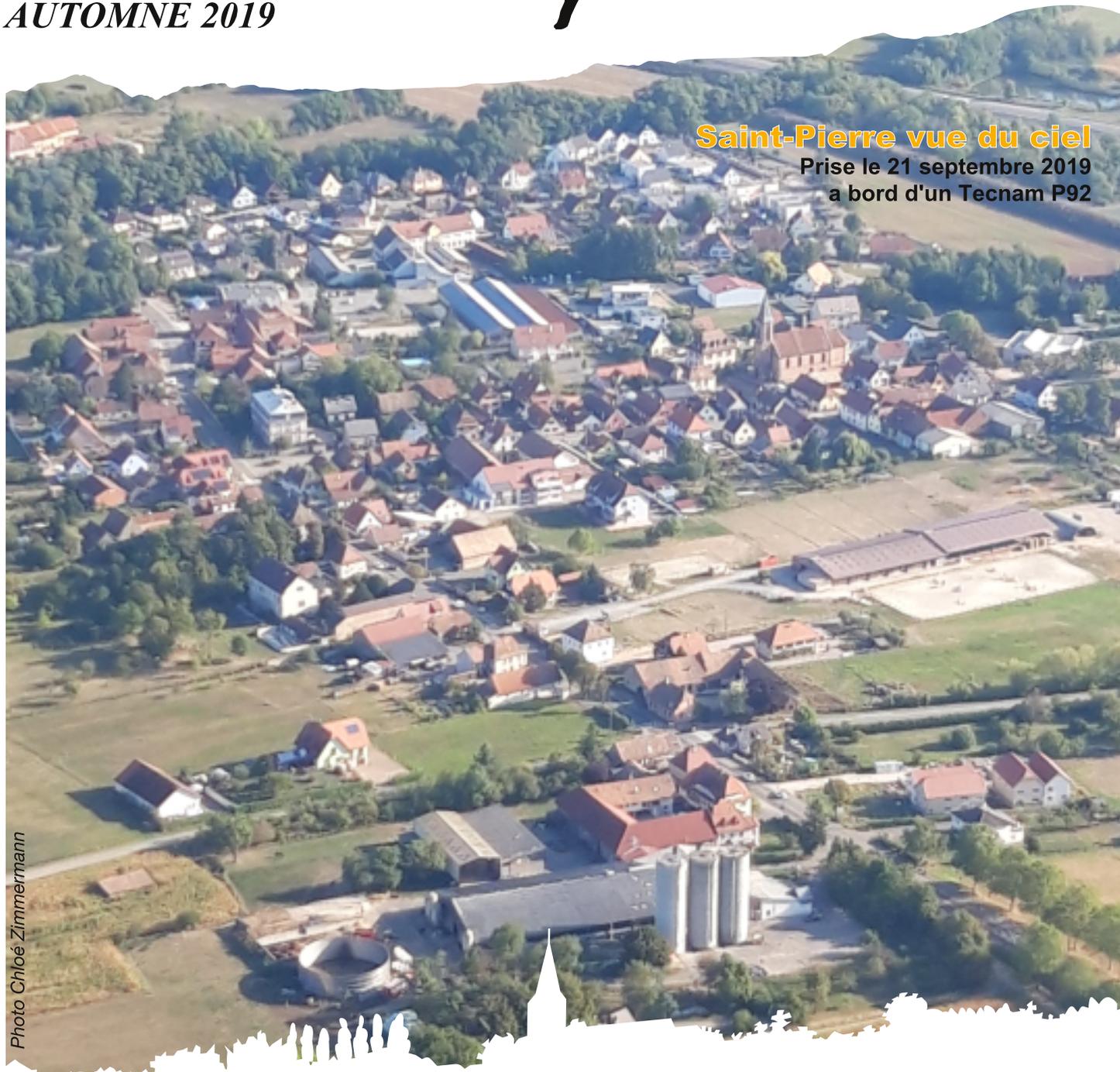


AUTOMNE 2019



Saint-Pierre vue du ciel

Prise le 21 septembre 2019
à bord d'un Tecnam P92

Photo Chloé Zimmermann

VIVRE ENSEMBLE

- Recensement citoyen p. 2-3
- Vente sapins 2019... p. 4
- Vente pour l'école p. 4
- Fête paroissiale p. 5
- Sophrologie p. 5

PORTRAIT

- Un petit air exotique p. 6-7

RECOMMANDATIONS

- Pollution atmosphérique p. 7

ENVIRONNEMENT

- Smictom p. 8
- La nouvelle passerelle posée p. 9
- Eclairage public p. 9

CONSEIL MUNICIPAL

JOIES ET PEINES

ANNIVERSAIRES

INFOS PRATIQUES

- Réagir p. 11
- Evolution des services de la poste p. 11
- Agenda p. 12

Votre journal municipal disponible
sur www.saintpierre-alsace.fr



Campagne de recensement des citoyens ...

RECENSEMENT CITOYEN



Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

Les pièces à fournir

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille

Et après ?

- 4 mois après s'être fait recenser, il est particulièrement utile au jeune de créer son compte sur www.majdc.fr, afin de télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un certificat individuel de participation, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
A 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Plus d'informations sur :

- <http://www.majdc.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- <https://www.defense.gouv.fr/jdc>
- Ou contactez votre [centre du service national](#).



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**





RECENSEMENT de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

Vente sapins 2019...

Comme chaque année, l'association "Les amis des fleurs" organise sa traditionnelle vente de sapins.

En 2018, cela a permis d'acheter des bacs à fleurs avec réserve d'eau.

En 2019, nous avons participé financièrement et humainement à la réfection des massifs rue de l'église.

Pour réchauffer l'atmosphère, du vin chaud sera disponible, les bénéfices résultant de la vente du vin chaud seront reversés à l'école.

N'hésitez pas à en parler à votre famille et amis car les prix des sapins restent très attractifs.

Par avance merci.

David Lassé

Président de l'association "Les amis des fleurs"



Elle aura lieu le 7 décembre 2019 de 9h à 12h sur le parking face à l'épicerie.

La feuille de commande sera déposée dans votre boîte aux lettres le samedi 16 novembre.

Les sapins proviennent de Thanvillé et sont fraîchement coupés, quelques jours avant la vente.

Les bénéfices récoltés servent à financer tout ou une partie des projets paysagers ou à l'achat de matériel pour la commune de Saint-Pierre.

Vente de couronne de l'Avent pour l'école !



Couronne de Bienvenue



Arrangements de Table



Couronne de l'Avent

Bonjour à tous,

Dans le but de financer les diverses sorties scolaires dont les bénéfices iront aux enfants de l'école de St Pierre, Acti Parents «Projet Ecole» vous propose une vente de Couronnes de l'Avent, de Couronnes de Bienvenue et d'Arrangements de table pour Noël.

Les bons de commande (ci-joint) sont à retourner à l'école de St Pierre au plus tard le **Lundi 19 Novembre** avec le règlement (Chèque à l'ordre de : OCCE352). Après cette date, nous ne prendrons plus de commande.

La distribution se fera le **Vendredi 29 Novembre** à l'école de St Pierre. Nous vous tiendrons informés

des horaires. En cas d'impossibilité ce jour là, veuillez nous le signaler à l'adresse mail suivante : acti.parents.stpierre@gmail.com.

3 Modèles sont proposés. Vous pouvez choisir le nombre souhaité selon le modèle (Voir Photos). Les Couronnes et Arrangements sont vendus 19 Euros.

Les couleurs des Couronnes et Arrangements seront dans les tons rouges et/ou gris.

Dans la limite des possibilités de fabrication par les bénévoles.

Merci à tous pour votre participation.

Acti Parents «Projet Ecole»

Fête paroissiale: une fête ouverte à tous...

Depuis de nombreuses années, les paroissiens se rassemblent pour célébrer Saint-Arbogast, Saint-Patron de l'église du village. Une fête ouverte à tous, paroissiens de Saint-Pierre, mais aussi des villages alentours.

Dimanche 20 octobre dernier, les festivités ont démarré par une grande messe, célébrée pour l'occasion par le Père Noirot, assisté du Père Raymond.

Alfred Becker, Président du Conseil de Fabrique a d'ailleurs rappelé, lors de son discours de bienvenue, l'importance du «soutien, de la prise de conscience de la Communauté inter paroissiale» et souligné que «la fête patronale s'inscrit et s'inspire de nos racines chrétiennes, par sa dimension de spiritualité et de convivialité». Il eut aussi une pensée «pour le regretté Père Moritz, qui évoquerait pour l'occasion, outre l'affirmation des racines chrétiennes, les bonnes traditions alsaciennes».

Quelques 110 convives se sont ensuite retrouvés au centre socio-culturel pour partager un repas. Mais avant, le Conseil de fabrique a tenu à saluer et féliciter M. et Mme Chauvet, notre couple de doyens, 192 ans à eux deux.

Cette fête paroissiale est aussi un moment de mobilisation. Alfred Becker en a donc profité pour remercier «ceux qui donnent de leur temps». Ce dimanche de fête fut ainsi l'occasion de témoigner la reconnaissance tout particulièrement envers Mme Irma Uffler, qui, pendant 40 années, a œuvré en tant que sacristaine. Et de poursuivre: «Mme Uffler a connu les pères les plus anciens, elle fut le trait d'union de tous ces pères...Imaginez ce que 40 ans de service représentent en matière d'eau, de vin, d'encens, de sonneries de cloches ...». Et de conclure: «Irma Uffler, une sacristaine à l'engagement exemplaire, qui mérite notre

reconnaissance...mais elle a déjà toutes les distinctions et médailles liées à ses états de service, je ne vais pas en inventer une, il reste donc la gourmandise».

Le Président du Conseil de fabrique lui a ensuite remis au nom de la paroisse reconnaissante, un bouquet de fleurs ainsi qu'un bon pour un repas dans un restaurant local.



Uffler Irma, Père Noirot et Alfred Becker. – Photo Carmen Courier.

Le repas, servi par les bénévoles et préparé par le restaurateur du village, a fait l'unanimité. L'après-midi s'est poursuivi avec le tirage au sort des différentes grilles de tombolas. Alfred Becker en a profité pour remercier et nommer les généreux donateurs de lots. Il a rappelé que cette journée est aussi un moment de solidarité car le produit de celle-ci contribuera au bon entretien et à la sauvegarde du patrimoine de l'église.

Carmen Courier

Sophrologie...



Présentation et pratique de la sophrologie

proposée et animée par Laurence Obrecht

La Sophrologie, méthode de relaxation,
basée sur le souffle conscient....

le lundi 18 novembre 2019 à 19h
SALLE POLYVALENTE 67140 SAINT PIERRE
Entrée libre

Contact : 06.85.65.11.15 - <http://www.sophrologue-laurence-obrecht.fr/>

Le portrait que nous vous proposons a un petit air exotique.

Nous avons choisi de vous parler d'une nouvelle habitante à Saint-Pierre. Elle restera 10 mois dans notre village et a parcouru pour cela dix mille kilomètres.



Kano et Miku sa soeur. – Photo Kano Sakai.

Kano Sakai, 17 ans est arrivée fin août dans la famille d'Estelle Kaltenbach, Laurent Kopf son conjoint et leur fille Sarah.

Tout a commencé en feuilletant le bulletin municipal de l'Hiver 2018/2019 dans lequel figurait une annonce du CEI, le «Centre d'Echanges Internationaux». Cet organisme était à la recherche de familles volontaires pour accueillir des étudiants étrangers en vue d'apprendre la culture et la langue française. Cet accueil est totalement bénévole, sans indemnité ni rémunération. L'élève fait partie intégralement de la famille pendant presque un an, avec tout ce que cela implique.

Kano vient de Nago, un petit village sur une petite île près de l'île d'Okinawa au Japon. Pourquoi a-t-elle fait autant de kilomètres ? Pour «rencontrer des français, apprendre le français» elle qui ne parlait pas un mot de notre langue. Sans oublier le fromage «j'aime le fromage et je veux manger du fromage» nous avoue-t-elle en souriant.

Plus tard Kano aimerait devenir organisatrice de mariages. C'est dans ce but qu'elle a choisi la France car elle souhaite organiser les mariages de touristes européens qui désirent se marier au Japon. Son périple français commence à Saint-Malo mi-août. C'est là qu'elle découvre les premières différences culturelles entre le Japon et la France. Sa première surprise fut les toilettes publiques ... mixtes ! ...des amoureux qui s'embrassent en public, elle qui au Japon a l'habitude d'une certaine pudeur

et retenue. Les japonais ne sont pas très démonstratifs.

Pour cette année passée en France notre Japonaise suit les cours dans une classe de première au Lycée Edouard Schuré de Barr.

Kano nous fait part d'autres différences notables comme, le nombre important de congés scolaires ici en France 16 semaines, contre 8 au Japon. Elle s'étonne également des heures creuses dans l'emploi du temps des élèves (permanence), cela n'existe pas dans son lycée et des absences fréquentes de certains enseignants.

Pour perfectionner son français, la professeure d'italien du lycée lui enseigne notre langue quatre heures par semaine.

Kano s'est très vite sentie intégrée au milieu des autres lycéens, même si les échanges sont compliqués à cause de la barrière de la langue.

Elle est très sportive, fitness à Saint-Pierre, course à pied (quatre heures par semaine) et fait même partie de l'équipe de basket de Barr «I must move a lot» («je dois beaucoup bouger»).

Chez sa famille d'accueil, Kano a découvert des plats typiquement régionaux comme la tarte flambée qu'elle adore, la raclette, le pain, les macarons, les différents fromages et petits déjeuners à la française, elle qui est habituée à ne manger que salé le matin. Estelle et Laurent souhaitent lui faire goûter les escargots lors des fêtes de fin d'année.



Kano au lycée du Japon. – Photo Kano Sakai.

Portrait

La famille de Kano envoie de temps en temps des colis avec des spécialités japonaises que cette dernière s'empresse de cuisiner dans le but de les faire découvrir à son tour à sa famille d'accueil.

Ses parents, tous deux professeurs des écoles et sa sœur Miku de 15 ans lui manquent malgré tout. Elle leur téléphone toutes les deux semaines.

Kano ne connaît pas les fêtes de Noël, Estelle, Laurent et Sarah ont hâte de lui faire découvrir les traditions alsaciennes. Dans un premier temps, ils lui ont fait visiter des sites emblématiques tels que: la Tour Eiffel, le jardin du Château de Versailles, Euro Disney et Ikea (une demande de Kano).

En attendant de découvrir la neige qu'elle ne connaît pas, Kano admire le beau paysage alsacien sous un froid auquel elle n'est pas habituée. Chez elle les

températures varient de 14 à 38 degrés.

Le Japon, Estelle et Laurent le connaissent pour y être allés ensemble il y a quelques années, ils souhaitent y retourner avec leur fille Sarah.

Cette dernière, du haut de ses six ans a eu un véritable coup de foudre pour Kano dès le premier regard «j'adore Kano, jouer avec elle et lui faire des câlins».

Merci à Kano d'avoir joué le jeu et merci à Estelle et Laurent de nous avoir reçus chez eux.

Kano, nous te souhaitons d'apprendre au mieux notre langue et nos coutumes.

Carmen Courier et Audrey Zimmermann

Recommandations

Pollution atmosphérique et circulation différenciée: renforcement du niveau d'exigence, vignette Crit'Air 3 !

Pour diminuer l'exposition de la population aux effets de la pollution atmosphérique en cas de pic de pollution, un arrêté préfectoral du 31 octobre 2017 encadre le dispositif de la circulation différenciée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Je vous rappelle que ce dispositif est basé sur l'apposition de vignettes Crit'Air classifiant les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants. La circulation différenciée est mise en place dans le cadre des mesures d'urgence et s'applique sur les 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg. À ce jour, sont interdits de circuler dans ce périmètre, les véhicules équipés des certificats Crit'Air 4 et 5 ainsi que ceux qui n'en disposent pas.

Or, est prévu, conformément aux prescriptions de l'instruction gouvernementale du 5 janvier 2017 relative à la gestion des épisodes de pollution de l'air ambiant, dans l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2017, que le niveau d'exigence minimal soit rehaussé au 1^{er} octobre 2019, deux ans après la mise en œuvre initiale. Cette instruction fixe au dispositif de la circulation différenciée l'objectif d'une réduction de 50% des émissions du trafic routier.

Le dispositif mis en œuvre lors de trois épisodes de pollution atmosphérique, une fois en 2018 et deux fois en 2019, a été évalué favorablement lors d'une réunion du comité des experts le 6 septembre 2019.

Outre la baisse constatée d'environ 10% du trafic

aux entrées de l'agglomération qui a permis de diminuer le niveau de la pollution à l'ozone constaté, la prise de conscience de la population locale à cet enjeu environnemental et de santé publique progresse dans le département à chaque pic de pollution. Ces épisodes font l'objet d'une médiatisation, entraînant un rebond des commandes de la vignette Crit'Air lors de chaque épisode de pollution, pendant que diminue parallèlement le nombre des infractions constatées lors des contrôles opérés par les forces de l'ordre.

L'exclusion prévue au 1^{er} octobre 2019 des véhicules dotés de la vignette Crit'Air 3 aura un impact important sur le parc de véhicules concerné puisqu'entre deux et trois fois plus de véhicules seront visés.

Il est donc nécessaire d'équiper l'ensemble des véhicules du certificat Crit'Air si l'on souhaite circuler sur le territoire de l'EMS en période de pic de pollution.

Des documents pédagogiques sur le sujet sont téléchargeables sur le site internet de la DREAL (<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/documents-mis-a-disposition-par-telechargement-a17210.html>) en distinguant les pics de pollution «particules» (hiver, printemps) des pics de pollution «ozone» (été).

Préfecture du Bas-Rhin

Valoriser plus, incinérer moins : la redevance sur les déchets va être ajustée selon les nouveaux usages.

Depuis 10 ans, en Alsace Centrale, on jette de moins en moins dans le bac gris. Avec le nouveau service des biodéchets, le SMICTOM vise une baisse supplémentaire d'environ 32kg par habitant en 2020. Ainsi, la quantité de déchets jetée dans le bac gris devrait diminuer de 30% entre 2009 et 2020.



Ramassage des bacs gris. – Photo Smictom.

Pour encourager ces évolutions de pratiques et pour maîtriser le financement de la gestion complète des déchets (collectes bacs gris, bacs jaunes, biodéchets, bornes à verre, déchèteries, centre de tri, incinération, méthanisation...), le SMICTOM d'Alsace Centrale met en place en 2020 une nouvelle redevance, ajustée aux usages, indexée sur le nombre de collecte de votre bac gris.

Le nombre de collectes du bac gris comprises dans votre redevance passera de 52 (en réalité 42 en moyenne actuellement) à 36.

Concrètement: si vous triez et que vous maîtrisez votre production de déchets, vous sortez votre bac gris 36 fois dans l'année au maximum et le montant de votre redevance ne varie pas. En revanche, si votre production de déchets vous amène à sortir davantage votre bac gris, vous aurez à payer un supplément calculé automatiquement: votre bac équipé d'une puce, transmet au camion les données des collectes supplémentaires pour facturation. Cette pratique est déjà en vigueur dans de nombreux territoires, notamment en Alsace, où elle porte ses fruits en matière de réduction des déchets et d'équité entre producteurs vertueux et gros producteurs.

Pour connaître les tarifs précis de la redevance et découvrir les astuces pour produire moins de déchets rendez-vous sur le site web: www.smictom-alsacecentrale.fr.

Je trie mes biodéchets, je préserve la planète

Sur la commune de Saint-Pierre, 3 bornes sont installées (rue des Acacias près du cimetière, rue de l'Eglise au dépôt de pain et au centre socio-culturel). Vous pouvez trouver leur emplacement via la carte interactive sur le site internet du SMICTOM. Depuis le démarrage du projet, plus de 220 tonnes de biodéchets ont pu être collectées et méthanisées produisant ainsi de l'énergie, de la chaleur et de l'engrais naturel.



Borne de biodéchets. – Photo Smictom.

Les déchets bac gris sont désormais incinérés

Depuis juillet 2018, le SMICTOM ne peut plus traiter sur place les déchets jetés dans les bacs gris. Un incendie a en effet détruit l'usine de compostage qui depuis 1994, permettait de composter les biodéchets présents dans cette poubelle. Les déchets sont désormais incinérés à Strasbourg. Il y a donc un double enjeu: environnemental et financier au tri des biodéchets. D'une part, c'est un formidable gâchis d'incinérer des biodéchets composés principalement d'eau, et d'autre part, le coût de l'incinération est très élevé. Ainsi, pour maîtriser sur le long terme les coûts de gestion des déchets ménagers, il est nécessaire que chacun s'implique dans les gestes de tri et de réduction.

La nouvelle passerelle posée



Depuis le 25 octobre dernier, piétons, cyclistes, cavaliers, deux roues motorisées et petits véhicules agricoles peuvent à nouveau emprunter le chemin de Stotzheim. L'ancien pont en béton qui permettait de traverser la Muhlbach, devenu obsolète et surtout dangereux, a été démolé et remplacé par une toute nouvelle passerelle.

C'est l'Atelier Sieffert, situé à Gambenheim, qui a été chargé de la fabriquer et de l'installer. Cette passerelle a une largeur utile de 1mètre 50, une longueur de 6 mètres 80 et pèse environ une tonne. Elle supporte les charges jusqu'à 500 kg au mètre carré.

De fabrication toute en aluminium, garde corps compris, la passerelle possède un revêtement anti dérapant au niveau du tablier (plate large). Comme l'aluminium se dilate davantage que le béton ou l'acier, des apports mobiles ont été conçus de manière à permettre la dilatation (de l'ordre de 1 à 2 cm à l'année) de la passerelle.

C'est également l'Atelier Sieffert qui a été en charge du génie civil, de la destruction de l'ancien pont, des travaux de soubassement et de fondation. Elle a également veillé à intégrer le câble télécom.

Les travaux ont entièrement été financés par la commune de Saint-Pierre. Celle-ci a bénéficié d'une participation du Département.

La commune rappelle aux usagers que cette toute nouvelle passerelle n'est en aucun cas un terrain de jeux et que, quoique autorisé, le passage des engins agricoles (type tracteur vigneron) et engins motorisés à deux roues, doit se faire dans la prudence. – Photo David Lassé.

Carmen Courier

Eclairage public !



Modèles de têtes de lampadaires. – Photo Audrey Zimmermann.

Celles qui étaient en place ont été démontées et sont actuellement stockées à l'atelier communal.

Si vous voulez en acquérir, une ou plusieurs pour votre propriété, en souvenir ou pour votre décoration, 3 modèles sont à votre disposition.

La gratuité n'étant pas source de respect du matériel, les têtes de lampadaires sont proposées pour la modique somme de 50 €/pièce.

Dans le cadre d'une acquisition, veuillez contacter la mairie.

Celles restant en stock seront proposées à une petite commune du département.

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, la commune a changé de nombreuses têtes de lampadaires, pour des nouvelles plus efficaces, pilotables et économes à LED.

Denis Ruxer

Conseil municipal

L'ensemble des procès verbaux des Conseils municipaux sont disponibles en Mairie ainsi que sur le site internet de la commune :

<https://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/saint-pierre/informations-pratiques, rubrique délibérations.>

Hubert Huffling

Joies & peines



Naissances

Le 23 juillet 2019

Côme Thierry Jean-Marc GRESSLER
de Damien GRESSLER
et Laura SCHILLER
12 rue des Cerisiers

Le 12 octobre 2019

Margaux GARTNER
de Sébastien GARTNER
et Cindy RUPPERT
10 rue du Moulin

Le 16 août 2019

Léandre Charles KOENIG
de Jean-François KOENIG
et Noémie GRESSLER
3 rue du Schlittweg

Le 28 octobre 2019

Lyam LEMERCIER
de David LEMERCIER
et Myriam BUSSINGER
12 rue des Peupliers



Décès

Le 8 septembre 2019

Marthe Françoise ROHMER 98 ans
Missions Africaines

Le 21 septembre 2019

Jean Joseph Edouard WEIL 98 ans
Missions Africaines

Le 8 septembre 2019

Vera MITROVIC 69 ans
Missions Africaines

Anniversaires

SILBER Paul	19/11/1924	95 ans
DORFFER François	03/12/1929	90 ans
D'ANDLAU-HOMBOURG Jacqueline	28/10/1930	89 ans
SILBER Denise	13/11/1931	88 ans
GRESSLER Cécile	14/12/1934	85 ans
RITZENTHALER Leonard	01/12/1940	79 ans
BILGER Paul	12/12/1941	78 ans
KIEFFER Albert	21/11/1941	78 ans
OHREL Marie-Thérèse	11/10/1941	78 ans
ERB Jean-marie	11/11/1942	77 ans
KIEFFER Anne	30/10/1942	77 ans
OHREL Robert	01/10/1942	77 ans
WOUTAZ Willy	18/12/1945	74 ans
ROHMER Pierre	08/12/1946	73 ans
STAUB Monique	14/12/1947	72 ans
SCHILLINGER Lucette	18/10/1948	71 ans
STAUB Marc-Antoine	08/10/1949	70 ans



RÉAGIR
L'EMPLOI LOCAL
ET SOLIDAIRE

**Débordé(e) ?
Réagissez !**

L'Association REAGIR : LE PRINCIPE

Réagir est une SIAE (Structure d'insertion par l'Activité Economique), conventionnée par l'état, dont les objectifs sont :

- **Social** : l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi,
- **Economique** : des prestations pour nos clients dont les revenus sont réinvestis localement,
- **Local** : nos salariés sont issus du territoire du piémont de BARR et de la Communauté de communes d'Erstein.

➔ Une initiative 100% locale

Elle s'est implantée en 1987, sur la commune de Benfeld et a étendu son activité sur le piémont de BARR et du Bernstein en 1995.

➔ Cette Antenne couvre les 20 communes du Piémont de BARR et Bernstein :

Andlau, Barr, Bernardswiller, Bienschwiller, Bourheim, Dambach La Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Kerswiller, Le Hohwald, Mittelbergheim, Nothaiten, Reichsfield, Saint Pierre, Stotzheim, Vallf, Zellwiller

➔ Un acteur économique sur le territoire

➔ Les avantages :

➔ Pour nos salariés :

Nous accueillons, informons et accompagnons des personnes du territoire ayant des difficultés à trouver un emploi.
L'objectif de l'association est de permettre aux personnes d'accéder à l'emploi, tout en tenant compte de leurs contraintes (familiales, santé...).

En 2018, nous avons accueillis 145 salariés ; 34 ont trouvé un emploi ou une formation.

➔ Pour nos clients :

Leur permettre d'accéder à nos services par :

- Une rencontre pour définir leurs besoins
- Un suivi des missions auprès des utilisateurs et des salariés (bilans à l'issue des missions, évaluations sur site...)
- Mise en place de formations en fonction des besoins rencontrés

Près de 400 clients font confiance à l'association, dont 46 sur le seul pays du Piémont de BARR et du Bernstein

➔ Nos propositions d'intervention :

➔ Pour les particuliers :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- **Avantages Financiers** : Un crédit ou à une réduction d'impôts de 50% des sommes engagées. (Article 199 sexdecies du Code général des impôts)

➔ Pour les collectivités, associations, entreprises, professions libérales et copropriétés :

Les secteurs d'intervention sont variés :

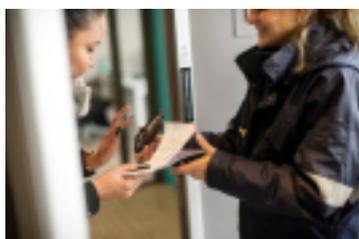
- Nettoyage
- Entretien d'espaces verts
- Entretien des voies
- Animation périscolaire
- Aide maternelle en maternelle
- Production
- Manutention

L'intervention auprès de professionnels se fait dans le cadre d'un remplacement ou d'accroissement d'activité

➔ Que vous soyez en recherche d'emploi ou que vous ayez besoin de nos services, vous pouvez nous contacter :

- En nous téléphonant au : **03 88 74 13 37**
- En nous envoyant un courriel : reagir67@orange.fr
- En nous écrivant : **1 place de l'Ancien Tribunal
67230 BENFELD**

Evolution des Services de La Poste !



**Depuis le 22 octobre,
les horaires de
passage de votre
facteur changent.**

La Poste se transforme pour s'adapter à l'essor du commerce

en ligne, l'émergence de besoins dans le domaine des services et la baisse des volumes de courrier.

Pour satisfaire ses clients, La Poste propose de **Nouveaux Services facteurs** qui s'adressent :

- aux particuliers: visite du facteur au domicile des seniors avec le service «Veiller Sur Mes Parents», accompagnement au numériques des foyers seniors avec la tablette Ardoiz, livraison de courses et de repas.

- aux professionnels: organisation de remises commentées de catalogues, collectes de colis à la demande et enlèvement par le facteur de matières à recycler (papiers, cartons, gobelets...).

Le développement de ces services de proximité conduit à une évolution du métier de facteur vers plus de contact clients tout au long de la journée, en complément de la distribution des colis et du courrier.

Ainsi, **depuis le 22 octobre**, le facteur réalise sa tournée sur une amplitude horaire élargie et peut être amené à passer matin ou **après-midi** à votre domicile.

Vous pouvez le solliciter pour obtenir des renseignements sur les services de proximité de La Poste. Il peut également vous procurer, si vous le souhaitez, des produits tels que des carnets beaux timbres, des stickers de suivi ou des emballages prêts à poster..

Olivier Sauget
Directeur d'établissement de Colmar Centre Alsace

Infos pratiques



Agenda: dates à retenir



16 et 17 Novembre 2019

Les pompiers de Saint-Pierre passeront pour proposer leur calendrier aux villageois.
Merci de leur réserver un bel accueil.



7 Décembre 2019

Vente des sapins des Amis des fleurs
de 9h à 12h devant le dépôt de pain.

3 Janvier 2020

Voeux du Maire
à 19h au centre socio-culturel.

19 Janvier 2020

Fête des anciens
au centre socio-culturel..

Secrétariat de votre mairie

Ouverture au public :

Mardi de 18h00 à 20h00
Jeudi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 18h00 à 19h00

Tél.: 03 88 08 90 79

E-mail: mairie@saintpierre-alsace.fr

Site web: www.saintpierre-alsace.fr

Fermeture pendant les fêtes:

du 24 décembre 2019 au 3 Janvier 2020.

Notre journal & votre équipe communication

L'équipe de votre journal municipal

Rédaction: Carmen Courrier, Audrey Zimmermann, Hubert Huffling, David Lassé, Denis Ruxer, Acti Parents «Projet Ecole», Laurence Obrecht, Préfecture du Bas-Rhin, Smictom d'Alsace centrale, Olivier Saujet.

Photos: Carmen Courrier, Chloé Zimmermann, Kano Sakai, Smictom, Laurence Obrecht.

Mise en page, graphisme et production: Patrick Zimmermann.

Logistique: Hubert Huffling.

Nous invitons ceux d'entre vous qui souhaitent devenir des acteurs de ce journal à prendre contact avec nous en vous adressant directement à l'un des membres de votre équipe communication ou en envoyant un message à notre adresse dédiée (com.stpierre@gmail.com). Faites-nous part de vos envies d'écrire, dessiner, photographier, nous essayerons de vous faire participer aux futures parutions !